Archives parlementaires

Adresse du conseil d'administration du 2e bataillon du Finistère qui envoie un rapport relatif aux citoyens Bresselin aîné, blessé, et Châteauvieux, tué lors du combat de Fleurus, lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse du conseil d'administration du 2e bataillon du Finistère qui envoie un rapport relatif aux citoyens Bresselin aîné, blessé, et Châteauvieux, tué lors du combat de Fleurus, lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 287-288;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23913_t1_0287_0000_18

Fichier pdf généré le 21/07/2021

49

Le citoyen Clément, sténographe, rue des Mathurins, fait hommage à la Convention d'une inscription à mettre au bas des statues de la liberté, et des découvertes qu'il a faites d'une nouvelle arme en façon de baïonnette; il annonce qu'il fournira les moyens de remonter la rivière et de labourer les terres sans le secours des chevaux qui sont nécessaires pour le soutien de la glorieuse guerre que nous faisons.

Mention honorable et renvoi au comité d'instruction publique (1).

Le cn Clément fait hommage à la Convention de l'inscription suivante :

Après des siècles d'esclavage,
Tu me rappelles près de toi,
Peuple français conserve-moi,
Car je suis ton plus bel ouvrage.

Ce citoyen a imaginé une espèce de dard ou baïonnette volante dont les cavaliers peuvent tirer de grands avantages.
Il présente aussi le modèle d'une barque qui, par les seules lois de la mécanique, peut monter la rivière. Il a également trouvé le moyen de labourer les terres sans le secours de bœufs ou de chevaux; c'est une charrue mécanique avec laquelle 1 seul homme peut faire l'ouvrage de 2 bœufs ou de 2 chevaux (2).

50

Les administrateurs du district de Bourg-l'Egalité (3) **annoncent à la Convention que l'arrêté du comité de salut public du 11 messidor a reçu sa pleine exécution; que 400 chevaux sont partis pour Mezières; que tous les propriétaires ont mis à cet envoi un zèle qui n'appartient qu'à des hommes libres. Ils annoncent que le citoyen Nourrissart, de la commune de Champigny, ayant reconnu dans la mêlée, à l'affaire de Charleroi, son ci-devant seigneur émigré, qui avoit la cuisse cassée et demandoit des secours, il lui avoit, pour toute réponse, enfoncé cinq fois la baïonnette dans le corps.**

Mention honorable, insertion au bulletin et le renvoi au comité d'instruction publique (4).

51

Le citoyen Tournois, député de la commune de Châteauponsac, district du Dorat, département de la Haute-Vienne, expose que c'est pour la troisième fois qu'il se présente à la barre pour réclamer justice contre Gougeau et Chalefour : il offre, au nom de la commune, une boîte pleine de salpêtre. Il annonce que, privé depuis 11 mois, par l'effet de ses blessures, du plaisir de combattre pour sa patrie, il fait la remise du traitement qu'elle lui assure en faveur d'un de ses camarades plus grièvement blessé que lui et qui est retiré chez sa mère veuve et indigente, lequel ne peut toucher de traitement parce qu'il ignore où est son bataillon.

La Convention décrète la mention honorable de la conduite et de la générosité du citoyen Tournois, et l'insertion au bulletin; elle accepte le don du salpêtre de la commune de Châteauponsac avec mention honorable, et décrète en outre que le citoyen Tournois sera entendu dans trois jours du comité de sûreté générale, en présence du commissaire de la Convention envoyé dans le département de la Haute-Vienne (1).

52

Le conseil d'administration du 2e bataillon du Finistère envoie à la convention son rapport relatif au citoyen Bresselin aîné, qui a perdu une jambe au combat de Fleurus, et au citoyen Deriqui, ci-devant soldat au régiment de Châteauvieux, grenadier audit bataillon et tué dans la même affaire (2).

[s.l. n.d.] (3).

« La vraie récompense due aux belles actions est une existence durable dans la mémoire de nos concitoyens. Les annales de la révolution nous en présentent un nombre infini qui vivront dans la postérité la plus reculée; le 2e bataillon du Finistère en fournit deux de cette nature qui ne peuvent contribuer qu'au relief de notre histoire.

« Le 28 prairial, dans la plaine de Fleurus, près la Sambre, Derique, grenadier audit bataillon, est atteint d'un boulet qui lui enlève presque tout le bas-ventre; ses braves camarades, affligés, le transportent; il s'aperçoit que ses cartouches tombent; voici ses dernières paroles : «Mes amis, je meurs; ramassez mes cartouches, allez à vos postes. » En prononçant ces mots, il donne son dernier soupir à la patrie. Le fait est attesté par toute la compagnie des grenadiers qui dans cette affaire se trouvait en tirailleurs. Ce brave grenadier, ci-devant soldat au régiment de Château-Vieux, victime des fureurs du barbare Bouillé dans la malheureuse affaire de Nancy, fut, ainsi que plusieurs de ses camarades, plongé dans des fers qui se brisèrent aux premiers rayons de la liberté. Sortis d'une servitude honorable, puisqu'elle était l'ouvrage du despotisme, ils furent tous incorporés dans les divers bataillons du

(1) *P.V.*, XLI, 330. *J. Paris,* n° 572.
(2) *Bin*, 6 therm.
(3) Département de Paris.
(4) *P.V.*, XLI, 330. *Bin*, 3 therm. (1er suppl^{t}); *Ann. patr.*, n° DLXIV; *J. Lois,* n° 658 (pour ces 2 gazettes, Nourissart était « grenadier au 10e bataillon de Paris »); *C. Eg.*, n° 699; *Débats,* n° 666; *J. Mont.*, n° 83. *M.U.*, XLII, 89; *Audit. nat.*, n° 668; *J. Jacquin,* n° 722; *J. Fr.*, n° 667.

(1) *P.V.*, XLI, 330. Minute anonyme. Décret n° 9993. *Bin*, 11 therm. (suppl^{t}).
(2) *P.V.*, XLI, 331.
(3) *Mon.*, XXI, 258.

Persée creative commons BY: $ =

département du Finistère, où ils ont continué à servir courageusement la cause publique.

« Brosselin aîné, sergent-major au 2e bataillon du Finistère, natif de Quimperlé, même département, âgé de 20 ans, frère de ce même Brosselin dont l'action héroïque est consignée dans nos annales, n° 2, à la jambe emportée d'un boulet dans la même affaire ; ce coup terrible paraît l'armer d'un nouveau courage ; il excite lui-même le chirurgien à toutes les opérations nécessaires, appelle à grands cris tous ses chefs, ses camarades, dont l'estime et l'amitié lui étaient depuis longtemps acquises. Tous en approchent les larmes aux yeux. « Quoi ! s'écrie-il, mes amis, vous me regardez d'un œil de compassion ? mon sort n'est-il pas, au contraire, digne d'envie ! Si je meurs, c'est pour la liberté ; si je vis, je ne pourrais plus porter les armes pour sa défense, mais ma bouche inspirera à mes concitoyens toute la haine que je voue aux tyrans. »

« A l'instant passe le général de division Mayer et son adjudant général, qui tous deux, pénétrés d'admiration, l'embrassent avec attendrissement. Notre brave jeune homme, en recevant ce baiser délicieux, chante avec une force nouvelle ces deux vers :

Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est la devise des Français.

Enfin il entre à l'hôpital de Vedette-Républicaine, conservant toujours la même élévation d'âme, et sans qu'il lui échappe la moindre plainte. Nous annonçons avec une joie inexprimable qu'il touche à sa guérison. »

(Suivent les signatures des membres du conseil général de l'administration.)

La Convention nationale décrète la mention honorable, l'insertion par extrait du rapport au bulletin et dans le recueil des actions héroïques, et renvoie le même rapport au comité de liquidation pour déterminer la pension et les récompenses dues au citoyen Brosselin et aux parens du citoyen Deriqui (1).

53

Barère, au nom du comité de salut public, fait le rapport des nouvelles victoires remportées par les armées de la Moselle, du Rhin, de Sambre-et-Meuse et du Nord (2).

De vifs applaudissement précèdent Barère à la tribune.

BARÈRE, au nom du comité de salut public : Citoyens, lorsque hier le comité de salut public vint vous annoncer la reprise de Landrecies et les succès de l'armée de la Moselle et du Rhin, nous ne croyions pas être aussi voisins de nouveaux triomphes : mais la valeur des armées marche plus rapidement que la composition des historiens ou les discours des orateurs, et le comité n'a pas, pour ainsi dire, le temps de rédiger les victoires. (Vifs applaudissements.)

C'est une assez belle tactique que celle de s'emparer des villes et des places des ennemis en même temps que l'on reprend celles qu'on avait usurpées sur la république ; et cette tactique paraît être décidément celle des républicains. (On applaudit.)

Les succès des armées de la Moselle et du Rhin s'agrandissent tous les jours ; le 27 messidor elles ont fait fuir les Prussiens devant elles sur un espace de plus de vingt lieues . (Nouveaux applaudissements.) Les républicains sont maîtres des revers et de toutes les montagnes des Vosges, depuis Landstuhl jusqu'à Neustadt. (On applaudit.) Les armées de la liberté occupent Spire, Karweiler, et elles vont récolter le Palatinat. (La salle retentit des plus vifs applaudissements et des cris de *Vive la république !)*

Dix-huit pièces de canon sont le résultat de ces trois journées, dont je vous ai déjà rapporté quelques faits.

Douze cents esclaves ont disparu de la terre, et près de trois mille de ces brigands du Nord sont blessés, sans que nous ayons perdu beaucoup de monde. (On applaudit.)

A Trippstadt et au Platzberg, où nous avons battu les Prussiens complètement, les généraux qui commandaient dans ces divers endroits ont été mis à mort.

Au Platzberg, nous comptons parmi les prisonniers un colonel-major, un capitaine et un lieutenant. Les Prussiens désertent par troupes, et il nous est arrivé entre autres une compagnie entière de grenadiers. (On applaudit.)

C'est à l'infanterie française, à cette partie principale de l'armée qui, chez tous les peuples, a triomphé de tous les obstacles, de toutes les tactiques, que sont dus tant de succès ; au moment où je les raconte, elle mérite encore de nouveaux applaudissements ; elle se bat et poursuit l'ennemi sur les bords du Rhin. Rougemont et Duroy ont été sur le champ de bataille pour encourager les soldats dans la plaine, tandis que Goujon et hentz se portaient, l'un à l'armée de la Moselle, à Trippstadt, et l'autre à l'armée du Rhin, dans les Gorges.

Ainsi, Neustadt, Spire, Platzberg, Karweiler et Trippstadt sont le fruit généreux du courage des deux armées de la Moselle et du Rhin. L'une emportait d'assaut le Platzberg, tandis que l'autre chargeait la cavalerie. Une partie enlevait des canons à la baïonnette, et l'autre entrait dans Spire et Neustadt avec autant de facilité que dans le territoire de la république. (On applaudit.)

Les généraux sont si satisfaits des braves Français qu'ils ont l'honneur de commander qu'ils nous annoncent de nouveaux avantages ; et nous pouvons y croire d'avance, car les ennemis sont dans la stupeur, et les Français ont employé une nouvelle tactique.

C'est même là l'objet des plaintes assez étranges du colonel fait prisonnier, et qui avait fortifié le Platzberg. Il s'est plaint de ce que les républicains l'avaient pris d'une manière contraire aux principes établis (les applaudissements recommencent, et se mêlent aux éclats de rire), et il trouve très-mauvais que l'on remporte sur eux des victoires successives, sans employer leur tactique et leur méthode. (Nouveaux applaudissements).

C'est ainsi qu'on vit, dans le dernier siècle, le

(1) *P.V.*, XLI, 331. *Bin*, 6 therm. ; *Mon.*, XXI, 315 ; *M.U.*, XLII, 119 ; *J. Paris*, n° 572 ; *J. Jacquin*, n° 722 ; *J. Fr.*, n° 669.

(2) *P.V.*, XLI. 331. *Bin*, 30 mess. (1er et 2e suppltS) et 2 therm. Voir ci-après même séance, n° 58.